



NO URANIUM
Mining in EEUYOU
ISTCHEE

JUNE 4TH, 2012

TOGETHER AGAINST URANIUM

JUNE 4TH, 2012

TOGETHER AGAINST URANIUM

NO!! uranium
MINING IN
EEYOU ISTCHEE
BAN
HI



Mines Alert Canada

RAPPORT ANNUEL 2012

Conseillers

Stephen Hazell
Isobel W. Heathcote, D. Ph.
Ovide Mercredi
Donna Mergler, D. Ph.
Peter J. Usher
L'honorable Lois M. Wilson, ministre
Alan Young

Conseil d'administration

Co-présidentes : Laura Calm Wind, Thunder Bay, Ontario
Marilyn Crawford, Godfrey, Ontario
Trésorière : Earl Commanda, Ottawa, Ontario
Secrétaire : Kevin O'Reilly, Yellowknife, T. N.-O.
Directeurs : Ken Luckhardt, Toronto, Ontario
Jennifer Simard, Kapuskasing, Ontario
Arnold Yellowman, Sarnia, Ontario
Ian Thomson, Ottawa, Ontario
Jean Symes, Ottawa, Ontario
Anne Sam, Fort St. James, C.-B.
Bruce Maclean, Winnipeg, Manitoba
Tracy Glynn, Fredericton, N.B.

Membres en 2012

L'Alliance de la Fonction publique du Canada
Ami(e)s de la Terre
Bathurst Sustainable Development
Bedford Mining Alert
Canadian Environmental Law Association (CELA)
Centre for Longterm Environmental Action Newfoundland/
Labrador (CLEANf/Ld)
Développement et Paix
Friends of the Stikine Society
Fonds humanitaire des Métaux
Fonds de justice sociale des travailleurs et travailleuses de
l'automobile
Inter Pares
International Institute of Concern for Public Health
(IICPH)
Kairos : initiatives canadiennes œcuméniques pour la justice
Mixedwood Forest Society
La Nation Innu
Nature Canada
Northwatch
Polaris Institute
Primate's World Relief and Development Fund
Rivers Without Borders
Sierra Club of Canada
Société pour la nature et les parcs (SNAP)
Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)
Yukon Conservation Society (YCS)



Le personnel de Mines Alerte : de gauche à droite, la coordonnatrice du programme d'Amérique Latine Jen Moore, le coordonnateur aux communications et à la sensibilisation Jamie Kneen, le coordonnateur du programme canadien Ramsey Hart, la coordonnatrice à la recherche Catherine Coumans et la coordonnatrice au développement des ressources et à l'administration Susan Murdock.



MiningWatch Canada

Mines Alerte

City Centre Building, Suite 508
250 City Centre Avenue
Ottawa, Ontario, Canada K1R 6K7
tel. +(613) 569-3439
fax: +(613) 569-5138
e-mail: canada@miningwatch.ca
url: www.miningwatch.ca

Qu'est-ce que Mines Alerte Canada?

Mines Alerte Canada a été créé en 1999 par des groupes environnementaux, syndicaux et autochtones du Canada désireux d'institutionnaliser leur travail sur les questions minières, ainsi que par des groupes canadiens de développement international, de justice sociale et de défense des droits de la personne intéressés à soutenir des organismes partenaires et des collectivités des pays du Sud aux prises avec des incursions et des abus découlant de l'activité d'entreprises minières canadiennes.

Mines Alerte repose sur le principe selon lequel les problèmes nationaux et internationaux ne peuvent pas être traités isolément mais, bien au contraire, leur résolution est interdépendante. L'organisme a été mis sur pied afin de créer et renforcer des réseaux mondiaux visant à soutenir les collectivités touchées par les activités minières et à susciter des réformes permettant de prévenir et de sanctionner les pratiques minières irresponsables et de se pencher sur les abus actuels et passés.

Mines Alerte est devenu une voix prépondérante dans l'élaboration de politiques minières susceptibles d'obliger les entreprises à rendre des comptes, peu importe qu'elles mènent leurs activités au Canada ou qu'elles commettent des exactions à l'étranger. Son conseil d'administration et son personnel possèdent les connaissances et l'expérience voulues dans les domaines des politiques et des campagnes environnementales, de l'organisation communautaire et syndicale, du développement économique communautaire, de la cueillette de fonds, de la gestion des organisations, du développement international, de la solidarité internationale et des droits des peuples autochtones.

Ce qui guide notre travail

Nous croyons au principe du consentement préalable, donné librement en connaissance de cause, par les collectivités autochtones avant que des activités de développement minier soient menées sur leurs territoires ancestraux. Nous croyons aussi à la nécessité d'assurer la protection du capital naturel et de la santé de l'environnement pour les futures générations.

Nous offrons des conseils aux collectivités aux prises avec les effets de l'activité minière, et nous les aidons à obtenir l'aide technique et l'écoute dont ils ont besoin pour défendre leurs intérêts. Nous répondons régulièrement à des demandes d'information de la part d'organismes, de collectivités, de Premières Nations, de médias, de cinéastes, d'investisseurs et d'étudiants.

Nous facilitons l'établissement de liens et d'échanges entre les collectivités touchées par l'activité minière et les organismes qui les représentent et travaillent avec elles, de façon à ce qu'ils puissent partager leurs expériences, leurs idées, leurs succès et leurs défis et qu'ils puissent apprendre directement les uns des autres. Ainsi, ils ne sont pas obligés de lutter dans l'isolement.

Nous collaborons, avec d'autres organismes réunis en coalitions et en groupes de travail autour d'objectifs communs, à construire des réseaux de partage d'information et d'idées ainsi que des relations de travail entre les organisations.

Nous menons des recherches crédibles en réponse aux demandes de collectivités et d'autres organismes intéressés.

Nous revendiquons des changements réglementaires – notamment à l'égard des entreprises minières canadiennes ayant des activités internationales. Nous avons appris avec le temps que l'environnement ne peut pas être protégé sans une solide réglementation soutenue par un personnel suffisant. Il arrive parfois que cette préoccupation à l'égard des politiques publiques nous amène à engager des poursuites judiciaires et à participer à des

évaluations environnementales et à d'autres processus administratifs.

Nous participons, avec des représentants de l'industrie et des gouvernements, à de nombreuses initiatives « multisectorielles ». Nous sommes l'un des membres fondateurs de l'Initiative nationale pour les mines orphelines ou abandonnées et du Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises. Nous sommes membre du Conseil canadien pour la coopération internationale et, à ce titre, nous respectons son Code d'éthique.

Nous considérons que l'industrie minière est essentiellement une industrie de gestion des déchets qui entraîne des bénéfices à court terme et des conséquences à long terme. Jusqu'à ce que les ressources en métaux aient été épuisées et que notre capacité de recyclage et l'efficacité de nos matériaux aient atteint notre niveau de consommation, l'activité minière se poursuivra. Cependant, elle doit être encadrée par des normes beaucoup plus sévères et ne doit pas avoir la possibilité de refiler ses coûts les plus importants et ses responsabilités à la population ainsi qu'aux générations futures.

Nous considérons que soulever des questions sur les répercussions des projets miniers ainsi que sur la capacité des gouvernements à les surveiller et les contrôler constitue un important service public, que nous sommes fiers d'offrir.

Points saillants de l'année 2012

Utiliser « le système » pour tendre vers la justice et le développement durable

Rechercher un minimum de justice pour les habitants des hauts plateaux de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Confronté à une vaste plainte concernant le lourd passé de la mine Porgera de Barrick Gold en Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Point de contact national (PCN) du Canada pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales a accepté – chose rare – de porter la cause en médiation. Le résultat de la première séance ayant été modérément positif, c'est avec un optimisme prudent que Mines Alerte aborde les prochaines rencontres face à face qui se tiendront en 2013 et en attend des retombées positives concrètes pour les collectivités touchées.

La plainte rassemble des preuves d'abus horribles et largement répandus commis par le personnel de sécurité de la mine au cours des deux dernières décennies : allégations de meurtres et de tabassages d'Autochtones locaux mâles, et allégations de tabassages et de viols, y compris de viols collectifs violents, de femmes autochtones. En 2009, des unités mobiles de la police ont évincé de force des propriétaires locaux habitant près de la mine, et ils ont incendié leurs maisons. Des unités mobiles de la police sont logées sur le site de la mine, et une partie de leur salaire, de leurs aliments et de leur carburant est défrayée par la compagnie. Chaque année, la mine rejette dans le réseau hydrographique environ 6 millions de tonnes de résidus miniers et 12,5 millions de tonnes de sédiments en suspension dans les terrils.

Colombie : proposition d'implantation du projet minier Angostura dans une zone humide fragile

L'entreprise canadienne Eco Oro Minerals (anciennement Greystar Resources) compte implanter une vaste mine d'or dans le Santurbán Páramo, une zone humide fragile située en haute altitude qui fournit de l'eau à plus de 2,2 millions de Colombiens. En 2012, Mines Alerte s'est joint au Centre pour le développement du droit international de l'environnement ainsi qu'à l'Association interaméricaine de défense de l'environnement afin d'aider le Comité pour la défense de l'eau et le Santurbán Páramo à présenter une plainte officielle à la Banque mondiale, dont la branche des prêts au secteur privé, la Société financière internationale (IFC), a investi environ 12 millions de dollars américains dans ce projet.

La plainte allègue que l'IFC a fait abstraction des risques potentiels que ce projet ainsi qu'un éventuel district minier dans cette région font peser sur la biodiversité et les approvisionnements en eau. D'autres problèmes de sécurité connexes ont également été signalés, dont la violence associée à la guérilla et aux activités paramilitaires à la suite d'une opération militaire majeure et l'établissement d'installations militaires dans la région vers 2003. Le Comité demande à l'IFC de se départir des actions qu'elle détient dans le projet. Le conseiller-médiateur (Advisor Ombudsman – CAO), mécanisme indépendant qui gère les plaintes contre l'IFC, examine actuellement les allégations soumissionnées, ce qui pourrait mener à une vérification complète visant à déterminer s'il y a eu violation des politiques environnementales et sociales.

Les batailles « mine par mine » au Canada : participer aux processus d'évaluation environnementale

Les énoncés des incidences environnementales (EIE) préparés par les entreprises pour répondre aux exigences de la législation sur l'évaluation environnementale regorgent trop souvent de conclusions exagérément optimistes fondées sur des données imprécises ou insuffisantes. Nous participons à des analyses officielles d'EIE, souvent à la demande des collectivités autochtones et non autochtones touchées. Nous en faisons une analyse critique et nous formulons des recommandations.

Protection de l'une des plus importantes montagnes de saumon rouge en Colombie-Britannique

Le bassin versant de la rivière Thompson est reconnu pour ses grandes frayères et ses vastes routes migratoires qui reçoivent d'importants stocks de saumon. Il est également reconnu pour être l'hôte de : la mine à ciel ouvert Highland Valley de la compagnie Teck, la plus importante mine de cuivre au Canada; la mine New Afton, en construction; les projets miniers de Harper Creek et de Ajax, en processus d'évaluation environnementale; et le projet Ruddock Creek, en phase d'exploration avancée. Mines Alerte collabore avec le Sierra Club de la Colombie-Britannique et Ecovision afin d'évaluer les effets cumulatifs potentiels de ces projets et la menace que représenterait le « scénario de la pire éventualité », dans le cadre des évaluations environnementales des mines Harper Creek et Ajax.

Le projet Ruddock Creek se situe sur le cours supérieur de la rivière Adams entouré de zones vulnérables protégées, et il est important pour l'économie autochtone des Secwepemc. En 2012, notre analyse de la demande de permis de rejet présentée par la

compagnie Imperial Metal pour son projet d'exploration de Ruddock Creek a été intégrée par la suite aux commentaires des citoyens locaux au ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique pour formuler leurs préoccupations concernant la méthode de traitement proposée, le manque d'étude adéquate et la contamination potentielle des plans d'eau en aval.

Le projet de mine d'or et cuivre de Marathon en Ontario

Le projet de mine d'or et cuivre de Marathon est le premier projet ontarien qui soit soumis à une évaluation environnementale par un comité d'examen conjoint fédéral-provincial. Nous avons révisé l'EIE du promoteur avec l'aide technique du biologiste halieutique George Morgan. Notre mémoire a eu un impact puisque quatorze citations de ce mémoire ont été intégrées à la réponse faite au promoteur par le comité d'examen. La prochaine étape pour nous sera de préparer des commentaires en vue des audiences qui se tiendront pendant l'année qui commence.

La mine Prosperity proposée en C.-B. : prospérité pour qui?

La proposition de mine « New Prosperity » (« Nouvelle prospérité ») remplace un plan antérieur jugé comme ayant « des effets significatifs sur l'environnement » et qui avait été rejeté par le cabinet fédéral en novembre 2010. La proposition « nouvelle » n'a pas démontré qu'elle était « meilleure » sur le plan environnemental, et de fait, selon les propres déclarations faites par l'entreprise dans le cadre du processus antérieur de révision, elle pourrait être pire. La précipitation à soumettre à nouveau le projet a soulevé de nouvelles préoccupations quant au manque d'information adéquate sur la nouvelle proposition. Ainsi, un comité d'examen fédéral a fait ressortir 50 lacunes substantielles dans l'énoncé des incidences environnementales déposé par l'entreprise.

Donner l'heure juste au gouvernement et à l'industrie

Les projets de loi fédéraux omnibudget C-38 et C-45 : le gouvernement canadien part en guerre contre la nature; la société civile réagit par des protestations et des contre-propositions

De concert avec d'autres membres du comité de planification et d'évaluation environnementales du Réseau canadien de l'environnement, nous avons élaboré « dix principes de l'évaluation environnementale (EE) » – paraphés par cinquante petits et grands groupes dans l'ensemble du pays – pour créer un cadre de mesures législatives portant sur l'EE qui pourrait permettre de comparer et mesurer la nouvelle législation fédérale et pour proposer un régime d'EE vraiment fonctionnel.

Nous avons participé à la coordination d'un vaste effort visant à sensibiliser le public et à envoyer des messages forts au gouvernement et aux députés. Des groupes environnementaux et des groupes de conservation ont lancé la campagne SilenceOnParle (BlackOutSpeakOut) afin de porter ces enjeux à l'attention du public et de faire pression sur le gouvernement. La campagne a eu un énorme succès auprès des ONG ainsi que des médias canadiens. Elle a même reçu une couverture médiatique aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Finalement, le gouvernement n'a permis aucun amendement à l'un ou l'autre de ses deux projets de loi omnibus, mais il a été forcé d'adopter une position

publique fortement défensive.

Le gouvernement n'a manifesté aucun intérêt à entreprendre des consultations significatives en vue d'une vraie réforme de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et les lois connexes telles que la Loi sur les pêches, la Loi sur la protection des eaux navigables (et non uniquement la Loi sur les eaux navigables) et la Loi sur les espèces en péril. Tant les collectivités autochtones que les non autochtones craignent que leurs intérêts ne soient pas protégés en vertu de la nouvelle loi, même dans la faible mesure où ils l'étaient auparavant. Empêcher des mégaprojets mal planifiés de détruire davantage de bassins versants, de collectivités et de moyens de subsistance ne sera pas une mince tâche pour nous.

L'activité minière : un moteur de développement ou un élément de la « malédiction des ressources naturelles » ?

Dans un mémoire intitulé CIDA's Partnership with Mining Companies Fails to Acknowledge and Address the Role of Mining in the Creation of Development Deficits (Le partenariat de l'ACDI avec les entreprises minières ne parvient pas à reconnaître ni même à aborder le rôle de l'activité minière dans la création de déficits en matière de développement), Catherine Coumans a résumé ainsi les arguments : « Il y a des raisons de croire que le financement par l'ACDI de projets touchant la RSE [responsabilité sociale des entreprises] sur des sites miniers ne soit, en fait, qu'une tentative du gouvernement canadien, non clairement exprimée, visant à aider les entreprises minières à donner l'impression qu'elles compensent les déficits de développement qu'elles ont créés aux échelons local et national. »

Travailler à des causes communes : bâtir le mouvement au Canada et à l'étranger

Travailler avec les communautés autochtones au Canada

La Nation crie de Mistissini : Ramsey Hart a participé aux audiences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), qui se sont tenues à Mistissini, au Québec, et qui faisaient partie du processus décisionnel de la CCSN à l'égard de l'octroi de permis du projet Matoush, un projet uranifère d'exploration avancée (à l'étape du puits de mine d'essai), projet mis sur pied par l'entreprise Ressources Strateco. Dans sa présentation, Ramsey a souligné l'importance de l'acceptabilité sociale et signalé des lacunes dans l'évaluation environnementale du promoteur. Les Cris de Mistissini rejettent fermement le projet, et le chef et le conseil de la communauté, le chef du conseil des jeunes et les résidents locaux ont exprimé leur reconnaissance pour notre engagement soutenu.

Les Nations algonquines de Wolf Lake et de Eagle Village : par l'utilisation de communiqués de presse stratégiques, Mines Alerte a aidé ces deux Premières Nations à convaincre la petite société minière Matamec de s'asseoir pour négocier un accord sur ses activités d'exploration et sur l'examen de son projet d'extraction de terres rares. Mines Alerte a participé aux rencontres subséquentes entre les communautés et l'entreprise, fournissant de l'information additionnelle et des observations sur la proposition de l'entreprise. Celle-ci a maintenant signé un accord selon lequel elle doit fournir aux communautés les ressources nécessaires pour entreprendre leur propre étude sur les impacts environnementaux et sociaux du projet.

La Première Nation Ojibwa de Eagle Lake : nous avons utilisé du financement en provenance du Réseau de durabilité (Sustainability Network) pour offrir un atelier sur les risques environnementaux et sociaux et les possibilités reliés aux activités minières. Cette communauté subit des pressions pour qu'elle s'engage dans des évaluations environnementales concernant une proposition de mine d'or et dans des consultations sur un certain nombre de projets exploratoires. Le personnel et les aînés ont apprécié l'information qui leur a été présentée ainsi que la discussion qui s'en est suivie. Depuis cet atelier, Mines Alerte a été appelé à fournir des précisions et des commentaires sur le processus d'évaluation environnementale et les lignes directrices relatives à l'énoncé des incidences environnementales (EIE).

Guatemala: accélérer la pression sur Goldcorp

Nous avons rapidement refait notre planification lorsque Goldcorp a annoncé que son assemblée annuelle des actionnaires ne se tiendrait pas à Toronto mais dans la ville de Timmins, dans le nord de l'Ontario. Des militants canadiens, américains et latino-américains se sont réunis avec des représentants des syndicats locaux et des Premières Nations en vue de partager leurs expériences et de jeter les bases de futures collaborations, au moment où d'anciens mineurs de la mine de San Martin au Honduras, qui appartient à Goldcorp, se levaient pour témoigner des problèmes de santé et de sécurité auxquels ils ont été confrontés. Les échanges avec les leaders des Premières Nations de la région de Timmins ont permis à nos invités de mieux saisir les similarités et les contrastes entre les expériences vécues de part et d'autre avec Goldcorp, ce qui a mené les participants à s'échanger des invitations à se rendre visite. Un événement public et une manifestation créative ont été tenus à Toronto afin d'exposer une fois de plus les opérations injustes de Goldcorp, événements qui ont bénéficié d'une bonne couverture de presse, particulièrement en Amérique latine.

Soutien à des organismes partenaires aux Philippines : Conférence internationale sur les mines tenue à l'Université de Davao, à Mindanao, aux Philippines

Catherine Coumans a apporté son assistance à l'Université Ateneo de Davao dans la planification d'une conférence de haut niveau sur l'activité minière où elle a prononcé le discours principal. Le moment de la conférence était d'une importance capitale car ses orateurs experts nationaux et internationaux avaient l'occasion de contribuer au contenu du décret-loi sur le secteur minier que le gouvernement philippin s'appropriait à adopter. Le décret-loi no 79, adopté en juillet 2012, intégrait certaines mesures positives réclamées au cours de la conférence, telles qu'une transparence accrue et l'identification de zones d'exclusion.

Les militants locaux et internationaux sont cependant d'avis que ce décret-là est loin de représenter une réforme de l'industrie minière et ils craignent qu'il puisse au contraire limiter le pouvoir des paliers de gouvernement locaux de stopper des projets miniers, sacrifiant la durabilité à des objectifs économiques à court terme. Mines Alerte continue de soutenir ses partenaires des Philippines en faisant pression pour obtenir des réformes plus substantielles.

Conférences et recherche

Conférence internationale sur le drainage rocheux acide

Ramsey Hart a présenté un article co-signé avec Rachelle Gendron, notre stagiaire du programme Horizons Sciences. Cet article contribue à affermir la réputation de Mines Alerte comme organisme dont le travail repose sur des assises solides sur le plan technique.

Établissement de normes internationales par l'entremise de l'Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA).

Mines Alerte est membre de cet organisme multilatéral, qui est également constitué d'entreprises minières, de bijoutiers détaillants, de groupes environnementaux et de droits de la personne, de communautés touchées et d'organisations syndicales. Grâce à des données fournies par Catherine Coumans, IRMA a ajouté cinq normes de plus à son programme et projette d'examiner un cadre permettant de vérifier la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. La norme FPIC proposée par le groupe de travail de la société civile a aussi été louangés par les participants issus de l'industrie.

Titres miniers dans le bassin versant de la rivière Peel, territoire du Yukon

La Société de conservation du Yukon ainsi que des écologistes et des communautés autochtones et non autochtones ont accueilli favorablement le « Plan final recommandé » de la Commission de planification Peel. Le plan réclamait qu'une protection permanente s'applique à 55 pour cent du bassin versant de la rivière Peel et qu'une protection intérimaire soit appliquée à 25 pour cent de ce bassin versant d'une importance internationale.

Le gouvernement du Yukon ayant manifesté sa réticence à appliquer le plan en raison du coût potentiel d'une compensation aux détenteurs de claims miniers dans le bassin versant, la Société de conservation du Yukon a commandité Mines Alerte pour étudier la question. L'analyse de Ramsey Hart a révélé que le facteur déterminant des renoncements de propriété de la compagnie ne semblait pas être l'avenir du bassin versant Peel mais plutôt la situation financière mondiale précaire et la chute des prix des minéraux.

Points saillants en matière de communications

Les éléments clés de notre stratégie de communications sont un site web constamment mis à jour, de nombreuses listes de diffusion par courriel, de même qu'une page Facebook et un compte Twitter actifs. Nous recevons quasi quotidiennement de la part de médias grand public ou alternatifs des demandes d'entrevues, d'analyse, de vérification des faits et de renseignements de base sur des enjeux liés aux mines. Nous partageons ci-dessous quelques exemples des points saillants de l'année 2012.

Une question d'éthique et d'influence induite

Goldcorp a offert à quatre députés et un sénateur le transport en jet privé à sa mine Marlin au Guatemala à la fin d'août, plantant le décor pour une séance de lobbying à l'endroit des législa-

teurs tant canadiens que guatémaltèques. Ayant reçu l'invitation de l'entreprise grâce à une fuite, Mines Alerte a pu dévoiler la nouvelle à la presse guatémaltèque avant que l'avion ne se pose à Guatemala. Une importante couverture médiatique nationale s'en est suivie, de sorte que les communautés et les organismes locaux opposés aux activités de Goldcorp ont eu l'occasion de soulever leurs préoccupations.

Celles-ci concernaient le fait que le code minier du Guatemala fait actuellement l'objet d'une contestation constitutionnelle déposée par des organisations autochtones qui mettent en cause le manque de consultation pré-législative avec les peuples autochtones, avant l'adoption de la loi, ce qui contrevient à la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail sur les droits des peuples autochtones. Le secret entourant les rencontres avec les législateurs du Guatemala et le fait que le Ministère des mines et de l'énergie ait par la suite accordé à une filiale de Goldcorp deux nouveaux permis d'exploration minière ont un tel poids qu'un chroniqueur national guatémaltèque a parlé de « la loi Goldcorp » pour qualifier les réformes à venir.

Ce voyage éclair s'est également retrouvé aux nouvelles nationales canadiennes après qu'il ait été rapporté au registre fédéral des lobbyistes.

Nos vidéos maison

La vidéo est un autre outil avec lequel nous expérimentons de plus en plus pour attirer un auditoire de plus en plus diversifié vers notre site web ou notre chaîne YouTube.

- Présentation par Manuel Pérez Rocha, chercheur associé à l'Institute for Policy Studies de Washington, coordonnateur de Networking for Justice in Global Investment et membre du Réseau mexicain d'action sur le libre-échange – portant sur les impacts des accords de libre-échange sur la capacité des pays à protéger leur environnement face aux projets du secteur minier.
- Entrevue avec Maria Cuc Choc, une leader de la communauté maya Q'eqchi' d'El Estor dans l'est du Guatemala – portant sur les injustices qu'ont connues les communautés autochtones relativement à des activités minières canadiennes et les trois causes judiciaires étroitement reliées entre elles qui seront entendues au Canada et représentées par le bureau d'avocats Klippensteins.

Merci à...

Nous voulons remercier tous les organismes et toutes les personnes qui nous ont aidés au cours de la dernière année, ainsi que tous nos précieux donateurs qui contribuent à rendre notre travail possible. Nous saluons publiquement les donateurs institutionnels énumérés dans les déclarations des vérificateurs qui suivent.



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada :

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, et les états des revenus et dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes canadiennes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

OHC'D LLP.

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP
Comptables public enregistrés

Ottawa, Ontario
le 13 février 2013

MININGWATCH CANADA / MINES ALERTES CANADA

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2012

	2012	2011
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	157 663 \$	137 283 \$
Investissement à court terme (note 2)	72 034	70 375
Débiteurs	12 679	1 745
À recevoir de Canary Research Institute (note 4)	65 936	92 348
Frais payés d'avance	2 569	1 634
	310 881 \$	303 385 \$

PASSIFS À COURT TERME

Créditeurs et charges à payer	12 301 \$	15 572 \$
Remises de gouvernement payables	5 103	12 747
Revenu reporté (note 3)	94 309	79 809
	111 713	108 128

ACTIFS NETS

Fonds de prévoyance - intérieurement affectés (note 5)	137 000	132 000
Fonds de défense juridique - intérieurement affectés (note 5)	25 000	25 000
Actifs nets non affectés	37 168	38 257
	199 168	195 257
	310 881 \$	303 385 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

	2012	2011
FONDS DE PRÉVOYANCE		
Solde - début de l'exercice	132 000 \$	115 000 \$
Transfert des actifs nets non affectés (note 5)	5 000	17 000
Solde - fin de l'exercice	137 000 \$	132 000 \$
FONDS DE DÉFENSE JURIDIQUE		
Solde - début de l'exercice	25 000 \$	25 000 \$
Transfert des actifs nets non affectés (note 5)	-	-
Solde - fin de l'exercice	25 000 \$	25 000 \$
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS		
Solde - début de l'exercice	38 257 \$	51 208 \$
Revenus nets pour l'exercice	3 911	4 049
Transfert au fonds de prévoyance (note 5)	(5 000)	(17 000)
Solde - fin de l'exercice	37 168 \$	38 257 \$

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

	2012	2011
REVENUS		
Subventions	294 027 \$	256 826 \$
Générés par les programmes (note 4)	217 000	269 178
Adhésions, intérêts et autres	17 596	15 329
	528 623	541 333
DÉPENSES		
Coordination des réunions du conseil	32 425	30 460
Programme international	174 940	150 024
Programme interne	57 724	71 273
Programme de création de systèmes réglementaires	87 311	94 806
Programme de communication	92 515	96 494
Administration	79 797	94 227
	524 712	537 284
REVENUS NETS POUR L'EXERCICE	3 911 \$	4 049 \$

MININGWATCH CANADA / MINES ALERTES CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

	2012	2011
ENCAISSE FOURNIES PAR (UTILISÉ POUR)		
EXPLOITATION		
Revenus nets pour l'exercice	3 911 \$	4 049 \$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(10 934)	17 016
Dû de Canary Research Institute	26 412	27 488
Frais payés d'avance	(935)	1 146
Créditeurs	(3 271)	14 449
Remises de gouvernement payables	(7 644)	-
Revenus reportés	14 500	44 124
	22 039	108 332
INVESTISSEMENT		
Achat d'investissements à court terme	(1 659)	(35 079)
CHANGEMENT DE L'ENCAISSE POUR L'EXERCICE		
	20 380	73 243
Encaisse au début de l'exercice	137 283	64 040
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE		
	157 663 \$	137 283 \$

MININGWATCH CANADA / MINES ALERTES CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 DÉCEMBRE 2012

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Organisation

Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada a été incorporé sans capital-action le 11 juin 1999 en vertu des lois canadiennes. Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada est une organisation non gouvernementale spécialisée dans la promotion du développement responsable des mines et des ressources minérales. Dans ses activités nationales et mondiales, en appui aux organisations locales, Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada met l'accent sur l'intégrité économique, sociale, écologique et culturelle. L'organisation fonctionne sur une base non lucrative et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral ni à l'impôt provincial. Ces relevés des compte financier ont été préparés selon des normes comptables canadiennes pour des organismes sans but lucratif (voir la note 9) et incluent les pratiques comptables significatives suivantes :

b) Immobilisations

L'organisation se conforme à la convention comptable qui consiste à inscrire à titre de dépense le coût des immobilisations acquises au cours de l'exercice. Pour le présent exercice, les dépenses reliées à l'acquisition d'équipement informatique et de fournitures se chiffraient à néant \$ (2011 : néant \$).

c) Constatation des produits

L'organisation utilise la méthode différée de comptabilisation des contributions.

d) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des recettes et des dépenses pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Ces évaluations sont révisées annuellement et pendant que les réglages deviennent nécessaires, elles sont enregistrées dans les relevés des compte financier pour la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

(e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur au départ et sont mesurés par la suite au prix coûtant, le coût amorti ou le coût approprié moins des allocations pour la diminution.

(f) Affectation des dépenses

L'organisation impute des coûts salariaux directs aux programmes.

2. INVESTISSEMENT À COURT TERME :

L'investissement à court terme consiste en deux certificats de placement garanties encaissable qui vient à échéance le 2 avril 2013 et le 1 avril 2013 et portent un taux d'intérêt de 1 % et 1.4% respectivement.

3. PRODUIT REPORTÉ

Le produit reporté représente les subventions reçus avant la fin de l'exercice et qui se rapportent à l'exercice suivant.

4. SERVICES ET TRANSACTIONS APPARENTÉS

Canary Research Institute for Mining, Environment and Health (Canary) a été incorporé sans capital-action le 3 novembre 2003 en vertu des lois canadiennes. Canary est un organisme de bienfaisance enregistré et n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le conseil d'administration de Canary est actuellement composé de deux administrateurs de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada et de trois autres administrateurs. Au cours de l'exercice, 148 261 \$ (2011 - 207 824 \$) des revenus générés par les programmes de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada provenait de Canary. En date du 31 décembre 2012, il existe un montant à recevoir de 65 936 \$ de la part de Canary (2011 : 92 348 \$).

Les comptes de Canary n'ont pas été consolidés dans les états financiers. Voici un résumé de la situation financière de Canary au 31 décembre 2012 et des résultats de sa performance financière pour l'exercice terminé à cette date.

	2012	2011
Canary		
Actifs totaux	151 490 \$	162 416 \$
Passifs totaux	145 047	143 482
Actifs nets	6 443 \$	18 934 \$
Revenus globaux	211 296 \$	285 817 \$
Dépenses globales	223 787	281 783
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(12 491) \$	4 034 \$

5. FONDS INTÉRIEUREMENT AFFECTÉS

FONDS DE PRÉVOYANCE

En cours d'année 2006, l'organisation a décidé de mettre en place un fonds de prévoyance affecté aux fins internes de l'organisation. Le but de ce fonds est de faire face à des changements imprévus dans les finances de l'organisation et d'investir dans des projets pour lesquels aucun financement courant n'est disponible. Pendant l'année, l'organisation a transféré 5 000 \$ (2011 : 17 000 \$) à ce fonds.

FONDS DE DÉFENSE JURIDIQUE

En cours d'année 2009, le conseil d'administration a décidé de mettre en place un fonds de défense juridique affecté aux fins internes de l'organisation. Le but de ce fonds est de fournir des fonds pour des poursuites juridiques liées aux objectifs de l'Institut. Pendant l'année, l'organisation a transféré néant \$ (2011 : néant \$) à ce fonds.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les investissements à court terme, les débiteurs, les sommes exigibles du Canary Research Institute, les comptes créditeurs et les charges à payer ainsi que les remises de gouvernement payables. Sauf indication contraire, c'est l'opinion de la direction que l'organisation n'est pas exposée à des risques significatifs de l'intérêt, de la monnaie, de crédit ou les risques de liquidité ou marché résultant de ces instruments financiers et la quantité portant des instruments financiers rapproche leur juste valeur.

7. ENGAGEMENTS

L'organisation a un engagement de location à l'égard de locaux à bureaux qui expire le 30 avril 2016. Les paiements de location annuels, y compris les coûts de fonctionnement, sont environ 20 000 \$.

8. DONATEURS INSTITUTIONALES

L'organisation remercie pour leur soutien les organisations suivantes :

- Centre de recherche pour le développement international
- Congrès du travail du Canada
- Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile
- Fonds humanitaire des Métallos
- Inter Pares
- Syndicat canadien de la fonction publique
- Syndicat des employé-e-s de la fonction publique de l'Ontario
- Primate's World Relief and Development Fund
- Sigrid Rausing Trust
- Sustainability Network
- Wallace Global Fund

9. L'ADOPTION DE NORMES COMPTABLES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

En effet le 1er janvier 2012, l'organisation a adopté les exigences du Manuel de l'Institut Comptables agréés du Canada (ICCA) - Comptabilité, élisant d'adopter le nouveau cadre de comptabilité: les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Ceux-ci sont les premiers états financiers de l'organisation préparés conformément à NCOSBL qui a été rétrospectivement appliqué. Les principales conventions comptables dans la note 1 ont été appliqués dans la préparation de ces états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 et les informations comparatives présentées dans ces états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et dans la préparation du premier état de la situation financière au 1er janvier 2011 (la date de transition de l'organisation).

L'organisation a délivré des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 en utilisant les principes comptables généralement reconnus du Canada prescrits par le Manuel d'ICCA - Comptabilité V. L'adoption de NCOSBL n'a pas eu d'impact sur les actifs, passifs et actif nets précédemment rapportés de l'organisation, et en conséquence; aucuns ajustements ont été enregistrés dans les états comparatives de la situation financière, de l'évolution des actifs nets, revenus et dépenses et flux de trésorerie; et le premier état de la situation financière n'a pas été présenté.